

Date de retour du dossier :



**Merci de ramener IMPERATIVEMENT ce dossier en
MAIRIE avant le 06 Septembre 2022**

INSCRIPTION

RESTAURANT SCOLAIRE / NAP / ACCUEIL DE LOISIRS ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023

N° Allocataire

CAF : / QF :

MSA :

MATERNELLE ELEMENTAIRE

L'ENFANT

Nom : Prénom :

Ecole : Date de naissance :/...../..... Lieu

Classe à la rentrée 2022 :

RESPONSABLE LEGAL 1

Madame ou Monsieur

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Profession :

Domicile :

Ville :

Code postal : Tel :

Portable :

RESPONSABLE LEGAL 2

Madame ou Monsieur

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Profession :

Domicile :

Ville :

Code postal : Tel :

Portable :

J'inscris mon enfant aux services suivants : (Cochez les cases correspondantes)

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Garderie du matin 7H30 à 8H35 (forfait mensuel)

NAP du soir 16H15 à 17H45 (forfait trimestriel)

(voir tarif page n° 3)

J'ai pris connaissance du règlement intérieur
de l'Accueil périscolaire / Pause méridienne

RESTAURANT SCOLAIRE

Restaurant scolaire Maternelle (2.50 € le repas)

Restaurant scolaire Elémentaire (demi-

Pension) 350 € l'année facturée sur 10 mois

J'ai pris connaissance du règlement intérieur
de la restauration scolaire.

ACCUEIL DE LOISIRS

- L'Accueil de loisirs petites et grandes vacances
- L'Accueil de loisirs du mercredi

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (nom, prénom, lien de parenté et téléphone)

-

-

FICHE SANITAIRE

VOTRE ENFANT EST-IL A JOUR DE SES VACCINS ? OUI NON

VOTRE ENFANT EST-IL SUJET À DES ALLERGIES (ALIMENTAIRE)? : OUI NON

PRECISEZ LA CAUSE ET LA CONDUITE A

TENIR:.....

.....

L'ENFANT A-T-IL UN PAI (Projet d'Accueil Individualisé) OUI NON

INDIQUEZ CI-APRES LES PROBLEMES DE SANTE ET LES RECOMMANDATIONS :

.....

.....

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) Mme, Mr autorise / n'autorise pas mon enfant

- à participer à toutes les activités et sorties (sport, théâtre, baignade, camping ...) du périscolaire **Oui Non**

- à partir seul le soir du périscolaire à Heures et décharge le personnel de toutes responsabilités. Si cela reste occasionnel, nous vous demanderons de nous joindre **une attestation signée.** **Oui Non**

- les responsables du service animation à **utiliser les images photographiques ou numériques de mon enfant**, prises dans le cadre du fonctionnement de la structure pour illustrer les activités de celle-ci. **Oui Non**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....responsable légal de l'enfant..... déclare exacte toutes les informations qui seront données sur cette fiche et autorise les responsables du service animation, à prendre, le cas échéant toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires pour l'état de santé de l'enfant.

Signature :

Veillez remplir 1 dossier par enfant

Pièces à fournir au dossier, celui-ci doit être retourné COMPLET :

- livret de famille
- photocopie des vaccins à jour de l'enfant
- carte de sécurité sociale
- numéro d'allocataire et quotient familial
- assurance responsabilité civile des parents ou extra-scolaire
- règlements intérieurs signé des parents
- certificat médical (pour la pratique sportive)

Si vous choisissez le paiement par **prélèvement bancaire**, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Règlement financier daté et signé
- Autorisation de prélèvement daté et signé
- 1 Relevé d'identité bancaire

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE : GARDERIES et NAP

Forfaits annuels accueil périscolaire (Garderie)			
Ce forfait est facturé en 10 fois, d'octobre à juillet			
Quotients familiaux	0 à 500	501 à 1000	1001 et +
Garderie du Matin (7h30 à 8h35)	80 € soit 8€ / mois	90 € soit 9€ / mois	100 € soit 10€ /mois

LES NAPS

<i>Le forfait pour le trimestre est payable d'avance</i>	0 à 500	501 à 1000	1001 et +
NAP (16h15 ou 16h30 selon écoles à 17h45) à régler à l'inscription en mairie à chaque début de trimestre.			
1 à 2 activités par semaine	25 €	30 €	35 €
3 à 4 activités par semaine	45 €	50 €	55 €

Tarif exceptionnel (enfant avec dossier d'inscription)			Tarif exceptionnel pour les enfants sans dossier d'inscription
Matin	(7h30 à 8h35)	0,70 € la séance*	5,00€ la séance*
Soir	16h15 à 18h00	2,00 € la séance*	5,00€ la séance*
	18h00 à 18h30	1,00 € la séance*	5,00€ la séance*
Uniquement si les deux parents travaillent			

* Toute séance entamée est facturée.

Pour les enfants n'étant pas inscrits à l' accueil périscolaire et présents dans l'établissement entre 16h15 et 17h45, le tarif de garderie ne change pas, il est de 2€ la séance.

RESTAURANT SCOLAIRE

ECOLE	ELEMENTAIRE	MATERNELLE	TOUTES
TARIF	350,00 €	2,50 €	5,00 €
FREQUENCE	Forfait annuel	par repas	Exceptionnel par repas

Facturé
sur 10 mois

Précisions concernant le forfait de l'Ecole élémentaire :

- Une proratisation est prévue pour les enfants scolarisés à St Seurin sur l'Isle en cours d'année.
- Seules les absences justifiées par certificat médical pourront donner lieu à régularisation. Celle-ci interviendra sur la dernière facture de l'année scolaire au tarif de 2,50€ par repas non consommé. Les certificats médicaux devront être fournis avant le dernier jour de l'année scolaire.

**Merci de ramener IMPERATIVEMENT ce dossier en
MAIRIE avant le 6 Septembre 2022**